

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SACRÉ-CŒUR

SACRÉ-CŒUR, LE 9 SEPTEMBRE 2025

À une séance ajournée du conseil de la Municipalité de Sacré-Cœur, comté de la Haute-Côte-Nord à l'endroit ordinaire des séances du conseil, à la salle du conseil, au 88 rue Principale Nord, à laquelle étaient présents les conseillers suivants :

PRÉSENCES : M<sup>me</sup> Lise Boulianne  
M<sup>me</sup> Nada Deschênes  
M<sup>me</sup> Valérie Dufour  
M. Guillaume Lavoie  
M. Philippe Roy

ABSENCES : M<sup>me</sup> Marie-Chantal Dufour

Tous membres et formant quorum.

Assiste également à cette séance :

M. Jeannot Lepage, directeur général et greffier-trésorier

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

M<sup>me</sup> Lise Boulianne, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 16.

### RÉSOLUTION 2025-09-352

#### **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Valérie Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté :

#### **ORDRE DU JOUR**

- A. Vérification du quorum et ouverture de la séance ;**
- B. Adoption de l'ordre du jour ;**
- C. Administration générale :**
  - a) Entente de travail employé cadre ;
- D. Levée de la séance**

Administration générale :

Résolution 2025-09-353

**Entente de travail employé cadre**

**CONSIDÉRANT** QU'il y a lieu de procéder à une modification du contrat de travail du directeur général;

**PAR CES MOTIFS, IL EST PROPOSÉ** par M. Guillaume Lavoie et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser madame Lise Boulianne à signer l'entente de travail.

RÉSOLUTION 2025-09-354

**Levée de la séance**

Il est proposé par M<sup>me</sup> Nada Deschênes que la séance soit levée à 20 h 30.

---

Lise Boulianne, -maire

---

Jeannot Lepage, directeur général  
et secrétaire-trésorier

PAR LES PRÉSENTES, JE, LISE BOULIANNE, MAIRE, APPROUVE TOUTES LES RÉOLUTIONS DANS LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

---

Lise Boulianne, maire